

Mgr Aillet va débattre avec Mgr Vesco

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Communication P](#), [Culture de Vie](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 23 septembre 2015



Deux évêques français – Mgr **Marc Aillet** et Mgr **Jean-Paul Vesco** (évêque d'Oran) –, l'un fidèle au Magistère de l'Eglise, notamment à Vatican II qui appelle tous les chrétiens à la sainteté et à l'enseignement de st Jean-Paul II sur l'amour humain, l'autre qui veut remettre en cause cet enseignement au nom d'une miséricorde pharisienne doutant de la grâce divine, ont accepté de débattre publiquement de leur conception de la famille et de leurs divergences à la veille de la deuxième assemblée du synode sur la famille. Le débat aura lieu pendant les Etats généraux du christianisme organisés par *La Vie*, le vendredi 2 octobre. En amont de cette rencontre, ils sont interrogés.

[Extrait pour Mgr Aillet](#) :

"Prenons un exemple précis : les divorcés-remariés. Le synode débat énormément de la souffrance qui est la leur de se sentir exclus de l'Eglise car ils ne peuvent communier et propose une voie pénitentielle de réintégration. Selon vous, jusqu'où doit-on aller dans l'accueil ?

La voie pénitentielle n'a de sens que si elle est orientée vers la conversion, la metanoia, qui est retournement intérieur et changement de mode de vie. Jésus a toujours conditionné l'union avec lui à un changement de vie. [...] Je suis convaincu que pour répondre à la souffrance des gens de manière plus profonde, il faut replacer la pastorale du mariage et de la famille par rapport à la vocation chrétienne à la sainteté même si c'est exigeant et même si c'est une parole souvent dure à entendre. Jésus est mort sur la croix pour nous sauver, la miséricorde a

un prix.

Mais n'est-ce pas ignorer le vécu des couples ? Peu de personnes se sentent prêtes ou même d'accord avec l'idée de vivre en frère et sœur...

[...] Proposer une voie pénitentielle en autorisant la communion dans des cas exceptionnels, sur la base de critères extrêmement complexes, me semble pire car on réserve finalement cette voie à une élite parmi les divorcés qui se sont engagés dans une nouvelle union."

Extrait pour Mgr Vesco :

"Certains disent que l'Eglise a une pastorale du mariage trop idéalisante, est-ce votre avis ?

Même dans les mariages entre croyants et pratiquants, il est finalement assez rare que les fiancés arrivent au mariage vierges de toute relation affective et sexuelle. [...] Combien de mariages sont célébrés alors qu'au moins un des deux futurs conjoints a déjà connu auparavant une relation suffisamment longue et forte pour que l'on puisse quasiment qualifier son mariage sacramentel de deuxième union. Pour autant, je ne crois pas que l'Eglise propose un idéal du mariage trop éloigné de l'aspiration inscrite dans le coeur de l'homme et de la femme. Elle doit en revanche partir de la réalité des situations personnelles et non pas se situer à partir d'un modèle « idéal » qui n'est plus le modèle unique."